

1
(N° 153.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 20 JANVIER 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande de Charles-Frédéric-Auguste Noscke.*

MESSIEURS,

Par pétition adressée à M. le Ministre de la Justice, le sieur Noscke, professeur à Namur, demande la naturalisation ordinaire.

Il conste des pièces produites qu'il est né à Francfort-sur-l'Oder, le 6 janvier 1810, qu'il a servi dans l'armée belge depuis 1830 jusqu'en 1839, comme adjudant-sous-officier au 1^{er} régiment de chasseurs à pied, et plus tard comme sous-lieutenant, et que le 25 mai 1837, il a été démissionné sur sa demande, pour se livrer à la carrière de l'enseignement.

Les certificats qui sont au dossier attestent le zèle, l'aptitude, les connaissances et la probité du pétitionnaire, et les avis des autorités sont favorables à sa demande.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

DU BUS AÎNÉ.
